

## URWANA COIQUAUD

Professeure, HEC Montréal, membre du CRIMT.

Thèmes de recherche : Nouvelles formes de travail, Transformation du travail

Parmi ses publications :

~ « The Obligation to Be Available: The Case of the Trucking Industry » *International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations*, 2016, 32, n°. 3, 2016, pp. 1-22.

~ « Portrait des règlements et de la prévention des différends en droit du travail », in Pierre-Claude Lafond (dir.), *Régler autrement les différends*, Montréal, 2015, LexisNexis, pp. 232-280.

## ISABELLE MARTIN

Professeure, École des relations industrielles, Université de Montréal, membre du CRIMT.

Thèmes de recherche : Interactions entre le droit, l'économie et les droits et libertés, Responsabilité sociale de l'entreprise. Parmi ses publications :

~ « Corporate Social Responsibility as Work Law? A Critical Assessment in the Light of the Principle of Human Dignity », *Canadian Journal of Employment and Labour Law* 2015, 19, pp. 255-286

~ « Corporate Governance Structures and Practices: From Ordeal to Opportunities and Challenges for Transnational Labour Law », dans Adelle Blackett et Anne Trebilcock, dir., *Handbook on Transnational Labour Law*, Edward Elgar Research Handbook Series, Cheltenham (R.-U.), 2015, pp. 51-64.

# L'EXPRESSION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES AU TRAVAIL : LIBERTÉ DE RELIGION ET OBLIGATION D'ACCOMMODEMENT AU CANADA



### ABSTRACT

As a country marked by successive waves of immigration, what protection does Canada afford to religious freedom in the workplace? That is the question this article addresses. We will first describe the particular religious context in Canada as well as the regulatory framework. We will then outline the different forms of religious expression in the workplace and their treatment by the courts.

*KEY WORDS : Religious freedom, non-discrimination, right to equality, duty to accommodate, Canadian employment law.*

### RÉSUMÉ

Dans un pays marqué par les vagues successives d'immigration, quelle protection le Canada accorde-t-il à la liberté de religion en milieu de travail ? C'est la question à laquelle cet article tente de répondre. Après avoir brossé le contexte religieux particulier du Canada, un examen du cadre réglementaire y est présenté avant de révéler les différentes formes d'expressions religieuses au travail et le traitement jurisprudentiel qui leur est réservé.

*MOTS CLÉS : Liberté de religion, non-discrimination, droit à l'égalité, obligation d'accommodement, droit du travail canadien.*